



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Commission du tourisme, de l'écologie,
de la culture, de l'aménagement du
territoire et du transport aérien*

Papeete, le 1^{er} décembre 2022

N° 44-2022/CR.COM

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA STRATÉGIE
DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE 2022-2027
INTITULÉE « FĀRI'IRA'A MANIHINI 2027, L'ACCUEIL QUI NOUS RESSEMBLE
ET NOUS RASSEMBLE (FM27) »

Réunion du jeudi 24 novembre 2022 à 13 heures 30

PRÉSIDENCE de M. Michel Buillard
président de la commission

(La commission commence ses travaux à 13 h 42)

Fonctions	Prénom Nom	Présence	Observations
Président	Michel Buillard	présent	
Vice-présidente	Tepuaraurii Teriitahi	présente	
Secrétaire	Romilda Tahiaata	absente	Procuration à M. Michel Buillard (APF 11618 du 24-11-2022)
Membres	Juliette Matchau-Nuupure	présente	
	Benoit Kautai	absent	Procuration à M ^{me} Yvannah Pomare- Tixier (APF 11619 du 24-11-2022)
	Yvannah Pomare-Tixier	présente	
	Vaiata Perry-Friedman	absente	Lettre d'absence + Procuration à M ^{me} Tepuaraurii Teriitahi (APF 11620 du 24-11-2022)
	Teumere Atger-Hoi	présente	
	Nicole Sanquer	présente	Arrivée en cours à 14 h 8
A également participé à titre consultatif :			
Représentante	Nicole Bouteau		
Le ministre des Relations avec l'assemblée est représenté par :			
Chargée de mission	Vanessa Wan Der Heyoten		

oOo

PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE 2022-2027 INTITULÉE « FĀRI'IRA'A MANIHINI 2027, L'ACCUEIL QUI NOUS RESSEMBLE ET NOUS RASSEMBLE (FM27) »

(Lettre n° 8765/PR du 14-11-2022)

Présenté par M^{me} Tepuaraurii Teriitahi et M. Michel Buillard

Défendu par :

- M. Lionel Lao, conseiller technique chargé du tourisme auprès du Président de la Polynésie française,
- M. Bruno Jordan, chef du service du tourisme (SDT),
- M. Stéphane Renard, consultant,
- M. Warren Dexter, consultant.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE RAPPORT

M. Lionel Lao : Ce que je vous propose c'est peut-être que nos consultants vous fassent une petite présentation rapide sur support comme ça vous allez voir un petit peu.

M. Warren Dexter : En propos introductif, je voulais juste dire que c'est un dossier qu'on a commencé en février 2020, donc ça va bientôt faire trois ans. On a mis en place une méthode collaborative, qui a marché malgré les difficultés rencontrées avec la crise covid et qui a permis de donner la chance à tout le monde de s'exprimer et de donner un avis, et que ce soit pris en compte dans le plan d'action.

Si j'avais un seul regret dans le déroulement de cette mission, c'est qu'on n'a pas pu aller dans les îles. Parce ce qui est vraiment intéressant dans ce dossier-là, c'est qu'on avait l'opportunité d'aller vraiment chercher les Polynésiens, savoir si oui ou non, ils veulent du développement du tourisme sur leurs territoires et si oui, sous quelle forme. Donc le covid nous a un peu contrariés. On n'a pas pu faire ces déplacements. C'est mon seul regret.

Mais si j'avais un vœu à faire d'ores et déjà, avant même que Stéphane ne présente le contenu, c'est que pour les prochaines stratégies, on duplique ce système, en espérant que ça puisse se faire sans être contrarié par ce type de crise.

M. Stéphane Renard : Je vais juste reprendre une partie de ce qui a déjà été évoqué et tenter de vous le détailler. N'hésitez pas à me couper ou m'interrompre à n'importe quel moment, ça peut être une discussion plutôt qu'une présentation formelle.

Donc on s'inscrivait, quand on a lancé cette mission, dans une séquence assez favorable pour le développement touristique, puisqu'on était sur cinq ans de croissance continue, progressive et qui nous a permis collectivement d'avoir de nouveaux seuils de référence en matière de nuitées, de record de nuitées touristiques, de saisonnalité, de fréquence et de diversité des dessertes internationales, de soutien également de pensions de famille.

Vous le voyez là pour l'illustrer par exemple, on a ici, entre 2015 et 2019, l'évolution du nombre de nuitées touristiques, chaque mois et chaque année. Et on voit qu'en 2015, on avait un seuil de haute saison qui était autour de 200 000 nuitées par mois. Seuil atteint douze mois sur douze en 2019, avec un nouveau seuil de haute saison fixé à 250 000 nuitées par mois et qui était atteint neuf mois sur douze. On a vraiment réussi dans cette progression du développement touristique sur les cinq années précédentes liée à la mise en œuvre de la précédente stratégie, à la fois à réduire la saisonnalité et à permettre plus de 35 % de nuitées touristiques sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble des différents types d'hébergement et de prestations d'activités.

Dans l'étude de contexte qui est livrée en annexe de la stratégie, il y a un certain nombre de données de présentation de cette évolution entre 2015 et 2019, qui ont servi de référence pour l'ensemble des chantiers que nous avons portés, menés et collaboratifs. Elles étaient fournies à l'ensemble des participants afin que toutes et tous puissent parler en connaissance de cause avec les chiffres, des diagrammes, une explication de chacun de ces diagrammes et vous avez donc tout cela dans l'annexe de la stratégie qui est soumise à vos avis.

On s'inscrivait également dans un contexte où la crainte d'un développement touristique exagéré, non contrôlé et non raisonné se répand auprès des populations. On le voit à la télé, on en parle à la radio et dans les médias : on craint d'être débordé et envahi par l'activité touristique. Aujourd'hui, on est une destination qui fait face à l'*over* tourisme ou au surtourisme. Il y a beaucoup de destinations dans le monde qui sont déjà dans cette situation. Nous n'en sommes pas encore là, mais c'est une crainte extrêmement forte et qui s'exprime — comme le disait Warren —notamment lorsque l'on va dans un certain nombre d'îles, quand on va rencontrer les populations. Aujourd'hui, chaque fois qu'un projet touristique est mis en avant, une partie de la population exprime ses craintes et des réserves quant au développement touristique.

L'autre point qui a présidé à la méthodologie et à la volonté de cette nouvelle stratégie du tourisme, c'est d'arriver cette fois-ci à avoir une vraie stratégie qui soit coconstruite, non seulement avec les acteurs du tourisme, les acteurs privés, l'ensemble de l'industrie touristique polynésienne mais également avec la société civile, les responsables et les élus. Vous évoquiez les rencontres que l'on avait eues à l'assemblée de Polynésie française mais également avec les *tāvana*, etc., et que, contrairement aux précédentes stratégies qui avaient pu être déployées en Polynésie française en matière de tourisme, ce ne soit pas un cabinet qui vienne de l'extérieur ou trois cadres consultants qui, entre eux, définissent ce qu'il y a lieu de faire, mais vraiment que ce soit coécrit, coconstruit et pensé par les acteurs locaux et les Polynésiens.

L'autre point sur lequel on a été vigilant, c'est que l'ensemble des travaux devait s'inscrire en cohérence avec le schéma d'aménagement général de la Polynésie française, ainsi qu'avec le code de l'environnement qui, eux aussi, dans chacun des chantiers participatifs, ont été rappelés et mis en avant pour qu'on soit dans la même lignée que les grands travaux et les grandes directions du Pays en matière de développement de manière plus globale.

Donc collaborer pour élaborer. Avec le ministère du Tourisme et les services du tourisme et Tahiti Tourisme, on a conçu cette méthodologie et cette nouvelle stratégie puis décidé de l'intituler « *Fāri'ira'a Manihini* » pour avoir un nom fort et on a donc d'abord réalisé un document de référence qui détaille les enjeux touristiques polynésiens ; une trajectoire vers le tourisme inclusif et durable — tout cela est détaillé dans le document qui vous est fourni — ; les principaux impacts attendus de cette stratégie donc « vers quoi on va une fois que tout aura été déployé ? » ; le plan d'action réparti en cinq axes et puis un certain nombre d'annexes comme l'étude de contexte qui est extrêmement fournie ; un *benchmark* avec d'autres destinations similaires ; le rapport d'évaluation de Warren Dexter qui était médiateur de la démarche et qui devait garantir que tous les avis étaient bien pris en compte, pesés, soupesés, évalués ; et bien évidemment pour nos amis de l'administration notamment, le cadre logique de la stratégie. Le document c'est celui-ci et qui vous a été, — je pense — transmis au format numérique.

Vous l'avez rappelé, il y a eu trois phases pour l'élaboration — qui ont été coconstruites — :

La première phase de préparation servait à définir les outils de la consultation avec des groupes de travail publics et privés. Plus de cent personnes ont été impliquées sur la première phase d'élaboration de la stratégie.

Ensuite, la mobilisation : une phase où l'on a pu tenir ces chantiers collaboratifs. Comme le disait Warren, ils devaient être fortement en présentiel — c'était comme cela que c'était conçu à l'origine —. Avec la crise covid, beaucoup d'entre eux ont été dématérialisés. On a eu une plateforme internet qui a permis de tenir ces chantiers et de les animer ; le soutien de visioconférence également. Soixante-sept chantiers ont été constitués et plus de cent vingt documents partagés. Il y avait également une

bibliothèque en ligne, avec des documents du Pays ou des documents qui venaient d'autres sources sur le développement touristique. Au final, plus de trois cents personnes ont été impliquées pendant plusieurs mois sur ces travaux.

Enfin, une dernière phase de consolidation avec l'arbitrage de toutes les préconisations qui ont été recueillies dans la phase 2, une sélection et un ordonnancement de ces actions. Ceci est aussi détaillé dans le document final.

On avait plusieurs instances pour piloter cette démarche. Il y avait une équipe projet qui rassemblait des agents publics volontaires à la fois du ministère du Tourisme, du service du tourisme et de Tahiti Tourisme : plus d'une vingtaine d'entre eux qui se sont portés volontaires en plus des chefs qui étaient désignés d'office, mais tous les autres étaient volontaires ; une commission de cadrage qui réunissait plus de trente membres dont l'assemblée de la Polynésie française est membre par ailleurs : trente membres issus du public et du privé (quinze des instances publiques et quinze représentants du secteur privé), plus une dizaine d'invités qui ont pu participer aux travaux de la commission de cadrage et une équipe de coordination avec sept personnes impliquées dans cette démarche.

Cette commission de cadrage a identifié des enjeux forts pour le développement touristique polynésien. D'abord, diversifier, développer les offres touristiques, s'engager pour un tourisme durable, créer des emplois pérennes dans tous les archipels, — cette notion est extrêmement importante — et diversifier la provenance des flux.

Au titre des vulnérabilités identifiées, il y a — elle est ancienne mais demeure —, celle de la prédominance de deux marchés émetteurs principaux, c'est-à-dire la France et les États-Unis ; la complexité de la destination, notamment la complexité à vendre cette destination qui est extrêmement vaste, extrêmement diverse ; le manque de structuration touristique dans un certain nombre de nos territoires touristiques ; la valorisation des lieux historiques qui demeure dans de nombreuses îles encore en deçà des nécessités touristiques et le manque d'infrastructures dédiées.

Toute une analyse a été menée ; tout cela est détaillé encore une fois dans la stratégie. Treize territoires touristiques polynésiens cohérents ont été identifiés, en fonction de leur capacité d'accueil et de réceptif, de leur offre d'activités et de leur fréquentation également. Ces treize territoires reflètent la diversité et la complexité de notre destination Tahiti et ses îles.

Dans les grandes orientations, l'idée est d'aller vers une trajectoire, c'est-à-dire vers un tourisme inclusif et durable. C'est ce qui ressort de tous les travaux qui ont été portés et menés. C'est la dynamique vraiment au cœur de l'ensemble des actions et de l'ensemble des préconisations de « *Fāri'ira'a Manihini 2027* ». Il s'agit de poser la population au centre du développement touristique. Le développement touristique est un moyen pour développer nos îles, pour attacher nos populations dans les îles et pour fournir un emploi dans chacun des territoires touristiques.

Le second point est celui de réunir, de fédérer et de générer des dynamiques collectives. Le développement et la gouvernance touristiques aujourd'hui, doivent être véritablement collectifs.

Il s'agit d'aller de manière extrêmement volontaire vers un tourisme durable voire un écotourisme.

Enfin, une interaction accrue avec les autres filières et les secteurs économiques, c'est-à-dire que le tourisme doit permettre d'être un levier de développement pour l'ensemble des autres secteurs économiques polynésiens.

L'idée est d'aller vers ces quatre points que j'ai évoqués.

Ont également été fixés les objectifs chiffrés pour « *Fāri'ira'a Manihini 2027* », pour parvenir à des retombées économiques annuelles directes de l'ordre de 85 milliards de francs CFP. Pour mémoire, en 2019, il s'agissait de 71 milliards ; d'avoir une fréquentation globale fixée autour d'un touriste pour un habitant donc autour de 280 000 touristes, qui est un seuil que l'on n'a jamais atteint. L'idée c'est que

ce seuil soit le maximum de notre développement touristique — qu'on puisse optimiser cela, mais qu'on soit sur ce palier de manière continue et pas forcément de viser 350 000 ou 400 000 touristes — ; d'augmenter progressivement le nombre d'emplois salariés liés au tourisme et d'arriver à 13 000 emplois salariés contre un peu moins de 12 000 en 2019 ; d'augmenter le nombre de clés à 6 600 contre un peu moins de 5 800 en 2019 ; et d'avoir un nombre de sièges offerts à l'arrivée autour de 550 000 contre 450 000 en 2019.

S'ajoutent à l'ensemble de ces objectifs chiffrés, deux indicateurs de satisfaction : l'un concernant les résidents, la population de la Polynésie française, pour mesurer son niveau de satisfaction et de ressenti par rapport au développement touristique, et un indice de satisfaction des visiteurs, grâce à une collaboration avec l'Université de la Polynésie française et l'Institut de la statistique.

Comme vous l'avez évoqué, on a un plan d'action 2022-2027 qui comprend cinq axes : 95 actions, 40 sous-actions.

Le premier axe concerne la valorisation et la promotion de la destination. C'est un peu moins de 20 % du nombre d'actions globales. Cela comprend l'étude et l'intervention sur les marchés, auprès des touristes pour diffuser nos offres touristiques, pour faire connaître les spécificités de notre destination donc cela concerne l'accueil des visiteurs, la digitalisation de nos moyens d'intervention, des études et du *benchmark*, de la communication de manière majeure (communication/promotion) et également le segment audiovisuel.

Le second axe concerne le renforcement de la diversité d'expérience de notre offre touristique. Quels sont les leviers pour orienter le développement de l'industrie touristique, à la fois dans les différentes filières, mais aussi dans nos différents territoires ? En matière d'investissement, d'hébergement et de mobilité, quelle offre de produits touristiques à développer et dans quel territoire ? Cela représente à peu près 20 % du total des actions.

Un troisième axe, plus important et représentant près d'un tiers du nombre d'actions contenues dans « *Fāri'ira'a manihini 2027* », est celui du tourisme durable et l'écotourisme. On est vraiment sur la transition du modèle de développement touristique de la Polynésie française avec la création d'une instance spécifique dédiée à la gestion et à l'animation du tourisme durable, notamment. Ce sont des actions qui concernent l'accueil, les formations, — près de 17 % du total — ; les produits touristiques, l'intersectorialité — je le disais, le tourisme doit interagir notamment avec l'agriculture et avec d'autres secteurs économiques polynésiens —, la fiscalité et le tourisme nautique.

Le quatrième axe sur la structuration et la professionnalisation des filières, 16 % du total d'actions concerne : l'accueil, la réglementation, la digitalisation et les statistiques, les éléments structurels du secteur et la formation professionnelle.

Pour terminer, le dernier axe concerne le développement et l'entretien des infrastructures, soit 14 % du total des actions.

Pour piloter tout cela, dans la continuité de ce qui avait été mis en œuvre pour le pilotage de la précédente stratégie, on retrouve un comité de pilotage institutionnel et on reconduit — quelque peu modifié — l'observatoire du tourisme qui réunit l'ensemble des filières et des instances de développement du tourisme. Et l'on crée en plus un collège spécifique lié au développement durable et donc au tourisme durable. L'ensemble de ces instances s'appuiera sur des commissions techniques sectorielles, les comités du tourisme qui sont rebootés et une équipe publique de coordination.

Le président : Parmi les bémols, c'est vrai qu'on parle d'indice de satisfaction. Avez-vous vu la couverture médiatique de la crise de l'ex Méridien ? C'est regrettable qu'on parle du tourisme dans ces termes.

Quand ils font des reportages aussi sur l'excès de population qui vient à Moorea le week-end ! En tant que maire de la capitale, je suis toujours peiné, à chaque fois qu'on dit que ceux de Moorea ne veulent

pas de Tahitiens, alors qu'ils viennent tous travailler à Papeete. Eh oui, tous les jours on les reçoit ici ! Il y a une confusion entre la pratique touristique et le côté loisir. Il faut être clair aussi dans la vie, il faut dire : non, on ne veut plus voir personne à Moorea. Là aussi, il y a une confusion entretenue par certains journalistes.

M^{me} Nicole Bouteau : Sur ton intervention, effectivement, il faudrait rappeler aux journalistes que pendant pratiquement deux ans, ces mêmes salariés ont été soutenus par le Pays, puisque l'hôtel était certes fermé, mais les dispositifs exceptionnels et le soutien à l'emploi ont permis à ces salariés d'être rémunérés. Parce que le Pays était dans l'attente du rachat de l'hôtel.

Donc on a tenu tant qu'on a pu, mais à partir du moment où les mesures exceptionnelles ont pris fin, les salariés se retrouvent dans cette situation ; alors une situation qui est certainement liée à des difficultés de gestion, mais pas uniquement, c'est le groupe Grey qui était en difficulté, et la crise sanitaire est venue appuyer sur la fin, puisque la situation est la même à Bora-Bora et la même à Moorea ; heureusement à Moorea, le groupe Wan a récupéré ce fleuron.

Ensuite, *tāvana*, si je puis me permettre, je voudrais d'abord remercier les équipes qui sont venues nous présenter « *Fāri'ira'a Manihini 2027* », saluer le travail, parce ça a été un travail de longue haleine, stoppé et freiné par la crise sanitaire. Je reprends les propos de Warren qui disait qu'au départ, nous souhaitions que ce soient des chantiers participatifs dans les îles, mais malgré le fait qu'il n'y ait pas pu y avoir réellement de présentiel dans les archipels, je tiens à souligner que ce travail a été fait avec toutes les plateformes collaboratives, les visioconférences y compris avec les communes, les comités du tourisme, les acteurs, la société civile.

Je ne voudrais pas qu'on croie que cette stratégie n'est pas portée finalement ou n'a pas eu le niveau de participation souhaité — il y a quelques chiffres qui apparaissent et je voulais saluer ce travail. Je regrette le fait que nous ne soyons que cinq au sein de notre assemblée pour ce qui va être notre stratégie développement touristique sur les cinq prochaines années. C'est notre première industrie, même si nous sommes en fin de mandature, je pense que l'industrie touristique doit être portée par tous. Moi, le 8 décembre, même si je ne suis pas membre de la commission, je voterai cette stratégie bien évidemment.

Je disais à mes amis, ne vous inquiétez pas si vous ne me voyez pas voter en commission, c'est juste que je ne suis pas membre. Évidemment je « vote » des deux mains, d'abord parce que je pense que cette stratégie est à l'image de notre pays ; on n'est pas du tout sur un tourisme de masse, on est vraiment sur ce qu'on appelle du *slow tourism*. Ce qu'il faut souligner dans cette stratégie, c'est que l'indicateur de fréquentation touristique n'est, pour moi, certainement pas le plus important. Parmi les indicateurs importants, il y a celui des retombées financières pour la Polynésie.

Quand on voit que l'objectif est de 85 ou 86 milliards de francs CFP à horizon 2027, ça veut dire que si on atteint cet objectif c'est bon pour le pays, c'est bon pour les Polynésiens ; l'indicateur emploi bien évidemment, mais pas que les emplois salariés, y compris les emplois de travailleurs indépendants qui sont également des emplois ; et le troisième indicateur, j'estime que c'est peut-être aussi un des plus importants, qui n'existait pas auparavant, qui est celui de la satisfaction de la population.

En fait, nous avons été très sensibles au fait qu'il peut y avoir des préoccupations, par exemple, sur les navires de croisières dans les îles, où les bateaux de grande capacité. Ça commence à devenir anxiogène. On doit écouter parce que Fakarava, Huahine ne sont pas Papeete, Moorea. Ce qu'il faut aussi retenir, c'est que cette stratégie n'est pas figée et qu'elle doit évoluer. On a été frappé par une pandémie ; qui nous dit que — je ne l'espère pas — les conséquences d'une guerre, les conséquences d'une autre pandémie devraient nous amener à revoir peut-être les objectifs et les orientations ?

Tout ça pour vous dire, merci Messieurs, toutes les équipes qui sont également derrière vous, les acteurs et tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette stratégie, en soulignant mon regret de n'être que cinq aujourd'hui pour échanger sur cette stratégie importante.

M^{me} Teumere Atger-Hoi : Il y a à peine six jours, on entendait justement le président de la compagnie *French Bee* confirmer la fermeture de la base des personnels tahitiens à Papeete, une fermeture bien sûr qui est placée dans le contexte de la crise du transport aérien.

On a été surpris d'ailleurs que cette base ne soit composée que de quatre personnes. Aujourd'hui, c'est une fermeture de base, est-ce qu'il faut s'attendre à des fins de rotations ? Et quelles conséquences pour le développement touristique ?

M. Stéphane Renard : Déjà on est loin du marché émetteur principal de ces compagnies aériennes. C'est une vraie spécificité polynésienne que d'avoir des bases liées à ces différentes compagnies qui peuvent opérer avec la Polynésie.

Par exemple pour *French Bee* — c'est aussi *Air Caraïbes* — ils n'ont pas forcément de base dans les Antilles, à la Réunion, dans les autres destinations qu'ils peuvent desservir.

On arrive par la discussion, par la négociation, par la relation qu'on peut avoir avec un certain nombre d'opérateurs internationaux, à avoir des équipes polynésiennes localisées en Polynésie, qui opèrent et qui soutiennent l'activité de ces compagnies, mais c'est vraiment une spécificité locale, c'est la même chose avec *Air France*.

Pour le dire clairement, la fermeture de la base n'est pas le signe du retrait de la compagnie *French Bee* de la destination Polynésie française.

Maintenant effectivement, pour l'ensemble des compagnies mondiales, les routes sont soumises à ces variations que vous connaissez. Le prix du carburant met en péril, après deux années un petit peu difficiles pour chacune de ces compagnies, leur modèle d'exploitation, leur grille tarifaire.

On a du fait de la concurrence, la chance pour la Polynésie de pouvoir afficher une gamme de tarifs, de prix notamment avec le marché européen qui est stable par rapport à 2019. On est même à - 2 %, un tout petit peu moins cher qu'on l'était en 2019 sur la ligne Paris-Papeete, alors que la moyenne mondiale est à plus 30 % sur l'ensemble des tarifs aériens. La Nouvelle-Calédonie, de mémoire, est à + 80 % ; l'Australie à + 98 %, etc.

Nous, on affiche une stabilité des tarifs sur nos liaisons. C'est bon pour nos usagers, c'est bon pour la destination, c'est un petit peu plus dur effectivement pour les opérateurs aériens qui doivent s'aligner, maintenir leurs opérations avec le même niveau de revenu et des charges qui augmentent, notamment les charges liées au carburant, qui sont en train de redescendre un petit peu et, on l'espère, vont continuer à redescendre.

Aujourd'hui la destination Polynésie française est plus à devoir freiner les volontés d'augmentation des fréquences et des dessertes des différents opérateurs, qui sont un peu trop nombreux, qui arrivent tous beaucoup le week-end etc. Notre aéroport aujourd'hui est sous-dimensionné, même par rapport au souhait du nombre de compagnies qui souhaiteraient pouvoir desservir la Polynésie, et quelque part ça nous pénalise sur d'autres marchés, pour rouvrir l'Amérique du Sud, rouvrir le Japon, etc.

On en est plus aujourd'hui à devoir freiner les dessertes qu'à craindre qu'elles ne se réduisent. C'est plus de cet ordre-là notre crainte pour le développement de l'aérien à court terme.

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Avant que je lise les articles, je voudrais aussi vous remercier, vous qui avez mené cette stratégie. Je me rappelle que dès le début, c'était très prometteur et la démarche collaborative était déjà très appréciée. Je pense qu'effectivement c'est un très bon prisme d'inclure les différents acteurs, pas que les acteurs du tourisme, parce que, finalement, la population est aussi actrice de fait.

Ce que j'ai beaucoup apprécié dans la stratégie, ce sont les indicateurs concrets et tout à fait accessibles. J'associe aussi Nicole — il faut rendre à César ce qui est à César — qui était dès le début dans ce projet. Félicitations pour ça !

Bravo pour ce travail et puis bon vent à FM27 ! Et je suis tout à fait navrée que nous ne soyons pas nombreux, mais comme l'a évoqué le président, sans aller dans les détails, « *ce n'est pas la quantité qui compte, c'est la qualité* ».

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION

Article 1^{er}

L'article 1^{er} ne suscite pas de discussion.

Vote de l'article 1^{er} :

Adopté à l'unanimité avec 7 voix pour (dont 3 procurations) *

*15 h 3 : Départ de M^{me} Nicole Sanquer

Article 2

L'article 2 ne suscite pas de discussion.

Vote sur l'article 2,

et sur l'ensemble du projet de délibération :

Adoptés à l'unanimité avec 7 voix pour (dont 3 procurations)

M. Warren Dexter : Nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous réservez à cette stratégie. On a bien également conscience, Monsieur le président, qu'on a un gros travail de sensibilisation à faire. C'est vraiment un des gros sujets qui sont inscrits dans cette stratégie et ça fait partie des enjeux. On commence à faire évoluer le programme de Tahiti Tourisme qui va porter justement ce travail de sensibilisation. On a déjà renforcé un petit peu leur budget. Pour l'année prochaine, on va travailler dessus, notamment avec le renforcement du comité du tourisme. Ça va vraiment être notre relai dans les îles, le comité du tourisme. Ils vont porter justement notre stratégie au sein des îles et ils vont être également la voix des îles pour leur développement. *Māuruuru.*

M^{me} Nicole Bouteau : Malheureusement, je ne pourrai pas être aux assises du tourisme demain, parce que nous sommes encore en commission ici, avec l'acte le plus important de l'année et de la fin de la mandature, le budget 2023. On sera de tout cœur avec vous, on vous souhaite de bons travaux dans le cadre de ces assises. Merci.

(L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de la commission s'achève à 15 h 29.)

LE PRÉSIDENT,

Michel Buillard